

# INTERVENTION DE MICHAËL QUERNEZ

Président de la Commission Insertion et Economie

## Séance plénière du Conseil général du Finistère des 26-27 janvier 2012

Budget primitif 2012

- Objectif stratégique 3 : Agir pour un développement au service des hommes et des territoires » -

*Seul le prononcé fait foi*

---

M. le Président, mes très chers collègues, Mesdames et Messieurs,

L'élaboration du budget primitif 2012 s'inscrit dans un contexte économique, et financier, pour le moins difficile et incertain.

Et force est de constater que depuis le débat d'orientations budgétaires en décembre dernier, la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire malheureusement.

La dette publique est abyssale, le chômage au plus haut depuis douze ans, les chiffres publiés hier sont terribles, la précarité est immense. Plus de 8,2 millions de Français vivent avec moins de 900 euros par mois !

Et dire que nous estimons vivre dans un pays développé...

La perte du triple A de la France venant traduire cette situation historique désastreuse et cette perte de confiance dans la capacité de notre pays à relever les défis de la performance économique.

Au troisième trimestre 2011, le taux de chômage a ainsi passé la barre des 10% au niveau national. Dans le Finistère, il touche 8,3% de la population active. Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi a augmenté de 5,8% en 2011. 54 840 finistériens sont aujourd'hui touchés par le chômage.

Dans un contexte aussi difficile, le Conseil général est souvent le dernier rempart contre l'ultime précarité. Ainsi, plus de 17 200 finistériens perçoivent le RSA socle. Et la dégradation du marché de l'emploi constatée à la fin 2011 pourrait conduire à une augmentation des bénéficiaires du RSA d'ici à l'été 2012.

Dans ce contexte, la part de notre budget consacrée à l'insertion des personnes en situation de précarité ou d'exclusion (**88 M€ en 2012**) témoigne de notre détermination à assumer nos engagements par-delà les contraintes budgétaires qui pèsent sur nous.

En 2012, l'enjeu majeur pour nous demeurera donc de renforcer les solidarités sociales et d'accompagner les publics en difficulté vers l'emploi, en prenant en compte notamment les observations et recommandations de la Conférence nationale d'évaluation du revenu de solidarité active qui s'est tenue le 15 décembre dernier à Paris et qui a permis de dresser un bilan global du RSA un peu plus de 2 ans après sa généralisation.

Plusieurs enseignements significatifs peuvent être tirés de cette étude :

Le RSA a un effet limité sur la pauvreté. En effet, 2/3 des allocataires potentiels n'ont pas recours au RSA activé du fait de la complexité des démarches administratives et des risques liés à l'opacité du système et des modes de calcul (chaque changement de situation

peut générer des indus qui obligent à des remboursements qui mettent des personnes en difficulté).

Le RSA activité qui est financé par l'État s'avère donc insuffisant pour lutter efficacement contre la précarité des travailleurs pauvres. Le climat entretenu par certains responsables politiques de suspicion vis-à-vis des bénéficiaires de cette prestation renforce à l'évidence ce phénomène.

Le rapport de la Conférence nationale d'évaluation souligne le manque d'accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA. Or, cette prise en charge relève de Pôle Emploi. Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA du Finistère sont adressés aux services de Pôle Emploi et nous connaissons tous les difficultés que traverse aujourd'hui cette institution, difficultés qui l'empêchent de remplir pleinement les missions qui lui sont dévolues.

Par ailleurs, la Conférence nationale pointe également le problème d'évaluation et d'orientation des publics et préconise la mise en place de plateformes uniques, regroupant les institutions concernées.

Ce type de dispositif a été mis en place par le Conseil général et expérimenté à Brest l'été dernier, il sera étendu à l'ensemble du territoire de BMO à partir du mois de mars/avril. Les équipes en place comprennent des travailleurs sociaux du Conseil général, des agents de Pôle Emploi et des agents de la CAF qui reçoivent les personnes et instruisent l'ensemble de leur dossier en un même lieu et en même temps.

Enfin, la Conférence nationale observe que certains départements se sont désengagés ou ont réduit leurs dépenses d'insertion à l'occasion de la mise en place du RSA. Ce n'est pas le cas du Finistère qui peut se féliciter de son volontarisme en la matière. En effet, l'originalité de notre politique d'insertion, soulignée dans le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes du 17 mars 2011, repose bien sur la qualité de l'accompagnement socio-professionnel que nous proposons pour lutter contre les freins liés au retour à l'emploi (problèmes de logement, garde des enfants, mobilité, santé...).

Tout ceci pour souligner que le Conseil général du Finistère est un acteur résolu dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Nos 4 pactes territoriaux pour l'insertion intègrent parfaitement ces actions complémentaires relevant de l'emploi et du social.

En 2012, nous consacrerons encore **7 M€** pour les actions d'insertion à dominante professionnelle et **5 M€** pour les actions d'insertion à dominante plus sociale.

Notre politique d'insertion met ainsi clairement l'accent sur la prise en charge globale des difficultés que rencontrent les bénéficiaires du RSA. Des difficultés que nous avons tenu à mettre également en perspective au travers de notre avis relatif au Programme Régional de Santé. Elle met aussi l'accent sur la richesse de l'offre d'insertion qui correspond à la diversité des publics et des parcours.

En 2012, nous maintiendrons nos financements pour les places en chantiers et ateliers d'insertion. Nous poursuivrons les actions engagées avec les équipes emploi qui permettent d'anticiper les besoins des entreprises en termes d'offres d'emplois et nous mobiliserons les entreprises de la filière agroalimentaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) pour favoriser l'intégration durable dans l'emploi de certains bénéficiaires du RSA.

Notre collègue Marie Gueye nous dira dans quelques instants plus précisément ce qui évolue cette année dans les actions que nous mettons en œuvre ou que nous

accompagnons au travers de l'objectif III3 « *Favoriser une insertion professionnelle et sociale réussie* ».

Mais nous le savons, tout ce que nous engageons, ne produira pleinement ces effets que si notre département est accessible et attractif, si notre économie départementale par son dynamisme, sa capacité à innover, est en mesure de créer de l'emploi, le plus durable possible.

C'est pourquoi nous entendons poursuivre notre soutien aux filières structurantes, agriculture et pêche notamment, aux PME/TPE, aux structures chargées de les accompagner dans leur développement, innovation et prise de risque à l'international, chambres consulaires, technopôles, instituts de recherche et université en tête.

Les objectifs III 1 « *Faire de la qualité du cadre de vie un atout et contribuer à l'attractivité économique, environnementale et sociale de notre département* », et III 2 « *Développer une dynamique économique finistérienne autour des atouts majeurs du département* » de notre projet stratégique sont consacrés à cela.